

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	15 (1886)
Heft:	12
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« La chambre de Voltaire est au fond, sur la terrasse. C'est ici, disait-il, que je raccommode la prose et les vers du maître de la maison. Cette chambre ne tarda pas à se transformer en cage et le roi philosophe et malicieux donna pour compagnons au prisonnier, des singes, des perroquets, des paons; tous ces animaux allégoriques grimpent le long des murs, et les singes et les perroquets ressemblent à Voltaire. »

Suivent d'intéressantes citations où l'on voit le peu d'estime que ces deux philosophes avaient l'un pour l'autre.

Dans la même collection vient de paraître, sous le titre de : *Les Chasseurs de chevelures*, un roman d'aventures qui laisse bien loin derrière lui le *Coureur des bois*, le type du genre, livre lu et relu si souvent dans notre jeunesse.

Les Chasseurs de chevelures retracent les scènes si émouvantes et si curieuses de la vie sauvage au Mexique.

C'est le chef-d'œuvre du capitaine Mayne-Reid. Ajoutons que la traduction est si fidèle et si française en même temps, qu'on croirait lire un livre original.

II

Exercices de calcul oral, par Louis PELET. *Instituteur à l'école industrielle cantonale*. F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne.

Cet ouvrage d'environ 90 pages, se compose de deux volumes : le livre de l'élève et le livre du maître.

L'ouvrage est divisé en cinq parties : 1^o Nombres entiers ; 2^o Nombres décimaux ; 3^o Système métrique ; 4^o Fractions ordinaires ; 5^o Surfaces, volumes, règles de trois et celles qui en dépendent, règles de société, d'alliage. Chaque partie est suivie de nombreux exercices de récapitulation. Les problèmes nous paraissent généralement bien choisis ; ceux de récapitulation renferment quelques difficultés en ce qu'ils obligent l'élève à avoir recours aux combinaisons, souvent ingénieuses, propres au calcul mental et à se livrer ainsi à une vraie gymnastique intellectuelle ; ils conviennent surtout aux élèves des écoles secondaires. Les nombreux exercices pratiques et gradués, précédés de quelques questions théoriques, entre autres sur le système métrique et les fractions, sont très propres à familiariser les élèves avec ces deux parties importantes de l'arithmétique élémentaire. Si nous attirons l'attention des membres du corps enseignant sur cet ouvrage, ce n'est nullement dans le but de faire le procès à l'excellent *Recueil de problèmes de calcul mental* par M. Ducotterd, rendu obligatoire dans nos écoles primaires, mais seulement dans celui de signaler aux instituteurs, un nouveau moyen de varier leurs leçons de calcul oral.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Dans son numéro de novembre dernier, le *Moniteur de l'Exposition scolaire* publie sous le titre : *Etablissement de moyens d'enseignement* un article qui contient des critiques plus ou moins explicites à l'adresse de la méthodologie que l'on pratique ou enseigne à l'école normale ; nous ne voulons pas les laisser passer sans y répondre.

L'article en question accuse, chez l'auteur, beaucoup de suffisance et une grande confusion dans les idées.

On pourra se faire une idée du genre homérique que ce dernier affectionne et cultive dans ses écrits, quand on saura qu'une excursion sur le sol étranger, qui consiste à franchir notre frontière, à traverser les rues de Constance et cotoyer son lac demi-heure durant pour aller visiter l'institut de Merzbourg s'appelle pompeusement sous sa plume « faire un voyage d'études dans l'Allemagne du Sud. »

Ce critique peu autorisé insinue que l'enseignement à notre école normale « manque d'uniformité, que les professeurs ne propagent pas toujours les meilleures méthodes, que nos élèves maîtres une fois entrés dans la carrière doivent encore chercher et tâtonner et qu'enfin on ne leur donne pas le goût du travail. Que d'accusations en quelques lignes et des plus graves ! Vrai est-il que pour être pris au sérieux, il faut être en mesure de juger et fournir les preuves de ce que l'on avance. Mais quand on a tant d'expérience, qu'on a fait en Allemagne un voyage désormais légendaire, on doit être cru sur parole. Peut-être aussi a-t-il l'intention de citer pour corroborer ses assertions l'exemple de tel instituteur chez qui les lacunes et les défauts que l'on constaterait dans notre corps enseignant sont très marqués, qui est, depuis dix ans, à la recherche de nouvelles méthodes sans avoir réussi jusqu'ici à faire une bonne école et qui a, en même temps, un goût très prononcé pour les courses et les pérégrinations ; nous lui répondrons dans ce cas que d'après un, on ne peut pas juger de tous les autres.

Au reste qu'entend-il en insinuant que l'école normale manque d'uniformité dans son enseignement ? Ne le lui demandez pas ; il n'en sait probablement rien lui-même.

Veut-il dire par là que les maîtres de cet établissement enseignent sans entente, sans but déterminé, sans unité dans leurs méthodes, leurs moyens et leurs procédés ? Une telle assertion serait de sa part toute gratuite.

Ou prétend-il peut-être que dans l'étude de la méthodologie on ne donne pas aux aspirants instituteurs des directions sûres et précises concernant l'organisation d'une école et l'enseignement de chaque branche du programme primaire. Si telle est la pensée qu'il a voulu exprimer dans un style vague et ambigu, nous lui apprendrons pour le rassurer que nous suivons scrupuleusement l'excellent *Guide* de M. Horner et que, chaque semaine, les élèves maîtres sont appelés à donner des leçons dans notre école d'application sous la direction, la surveillance et le contrôle du professeur de pédagogie.

Il eût été utile, comme on le voit, que notre critique précisât ses accusations. S'il juge à propos de le faire nous le lirons avec intérêt, et nous sommes prêt à discuter avec lui courtoisement et sérieusement les questions qu'il soulève, à une condition pourtant, c'est qu'il base ses appréciations sur des faits tangibles et notoires et non sur des conceptions purement subjectives.

Agréez, etc.

Ad. MICHAUD, directeur.

